AVEZ-VOUS PENSÉ AU SERVICE PAIE DE JURIDIS'OCÉAN ?

JURIDIS'OCÉAN

À LA SOURCE DE L'INFORMATION

en sa qualité d'union de syndicats patronaux, ce sont ses membres qui négocient les accords de branche et les conventions collectives.

LE PRIX

10,50 €
par bulletin de salaire.

L'INFORMATION

chaque adhérent reçoit **chaque mois une synthèse de l'actualité** en droit du travail, et peut choisir de recevoir gratuitement une information hebdomadaire par mail.

LA QUALITÉ

6 techniciennes paie spécialisées qui suivent les dossiers de manière personnalisée.

LA RAPIDITÉ

le bulletin de paie est établi **dans la journée** ou au plus tard le lendemain de l'envoi des informations.

L'EXPÉRIENCE

plusieurs milliers de bulletins de paie établis chaque mois.
Le service emploi de Juridis'Océan accompagne 1.200 employeurs agricoles dans la gestion du personnel salarié.

LA SIMPLICITÉ

le service paie peut se charger de toutes les déclarations obligatoires, des liens avec l'administration (y compris le suivi des aides à l'embauche).

LE CONSEIL

4 juristes spécialisés et 6 techniciennes paie répondent tous les jours à toutes les questions des employeurs relatives à l'emploi de salariés.

illustrations : www.vecteezy.com

02 51 36 81 81 - servicepaie@fdsea85.fr